

Louh : «En vigueur le 7 mars 2019»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4514 - Jeudi 28 juin 2018 - Prix : 10 DA

Première apparition et première déclaration du nouveau DGSN

Mustapha Lahbiri :
«Je suis un moudjahid qui
reste au service du pays»

Page 24

Messahel sur la gestion de la crise migratoire

«Il est exclu que l'Algérie ouvre une quelconque zone de rétention»

Page 3

Séminaire international d'Alger sur les «Smart cities»

Ouyahia en appelle aux compétences de la diaspora



PH/DR

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a appelé hier à Alger, lors du Sommet international sur les villes intelligentes, les compétences algériennes vivant à l'étranger à concourir au développement de l'Algérie, notamment en matière de technologies du numérique.

Lire page 3

Un rapport de l'ONS le confirme

**Les Algériens se marient
moins et divorcent plus**

Page 2



Festival national du théâtre universitaire à Sétif

**Une forte participation
estudiantine remarquée**

Page 13

Loi organique sur l'exception d'inconstitutionnalité

Louh : «En vigueur le 7 mars 2019»

■ «L'adoption de ce projet de loi par le Conseil de la nation est prévu pour ce dimanche 1^{er} juillet, et elle entrera en vigueur le 07 mars 2019», a déclaré hier, Tayeb Louh, ministre de la Justice garde des Sceaux, au Sénat.

Par Thinhinene Khouchi

Lors de la présentation du projet de loi organique fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité au Conseil de la nation, Tayeb Louh ministre de la Justice, garde des Sceaux a donné d'amples détails sur cette nouvelle loi qui est un droit comme un autre. Louh a indiqué que pour la mise en application de cette nouvelle loi «on procédera à la formation des juges ainsi que les avocats et tout le personnel de la justice et des cycles de formation seront organisés les prochains jours». Dans son exposé au CN, le ministre a souligné que ce projet de loi, adopté lundi dernier par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'inscrit dans le cadre de la mise en application de l'article 188 de la Constitution qui stipule que «le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution». Le dispositif prévu par cet article tend à permettre au justiciable de contester la constitutionnalité d'une disposition législative lors d'une instance en cours devant une juridiction, lorsqu'il estime que cette disposition porte atteinte aux droits et libertés que



Ph/E. Soraya/J. A.

la Constitution garantit. Cette disposition est un moyen permettant à la justice de saisir suivant une procédure particulière le Conseil constitutionnel, de la conformité à la Constitution d'une disposition législative. Selon l'article 188 de la Constitution, souligne Louh, tout justiciable peut soulever l'exception devant les juridictions ordinaires et les juridictions administratives, y compris pour la première fois en appel ou en cassation. Par contre, le juge ne peut la soulever d'office. Si le moyen est soulevé devant le juge d'instruction, il est examiné par la

chambre d'accusation. Donnant de plus amples détails, Louh a indiqué que l'article 7 du projet de loi organique stipule que «l'exception d'inconstitutionnalité doit être présentée, sous peine d'irrecevabilité, par un écrit distinct et motivé». La juridiction statuera «immédiatement et par décision motivée» dans l'envoi de l'exception d'inconstitutionnalité à la Cour suprême ou le Conseil d'Etat après avis du parquet général ou du commissaire d'Etat. L'article 9 définit les conditions de transmission de l'exception d'inconstitutionnalité en stipulant que «la disposition législa-

tive contestée doit déterminer l'issue du litige ou constituer le fondement des poursuites», qu'elle «n'a pas été déclarée par le Conseil constitutionnel conforme à la Constitution, sauf changement de circonstances». L'autre condition dispose que «le moyen soulevé doit présenter un caractère sérieux». Il est stipulé également que «la Cour suprême ou le Conseil d'Etat ont deux mois pour statuer. A défaut, l'exception est transmise d'office au Conseil constitutionnel». Il est prévu, également, dans l'article 19 qu'il soit sursis à statuer sur le litige ou le procès pénal, jusqu'à la

décision de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, où s'il a été saisi, du Conseil constitutionnel. Des exceptions à cette règle sont toutefois prévues. C'est le cas pour une personne privée de liberté à raison de l'instance, lorsque l'instance a pour objet de mettre fin à une détention, mais aussi lorsque le juge est tenu de statuer en urgence ou dans un délai déterminé. En ce qui concerne les différentes affaires de cocaïne, blanchiment d'argent et autres, impliquant des hauts responsables, le ministre s'est abstenu de répondre.

T. K.

Un rapport de l'ONS le confirme

Les Algériens se marient moins et divorcent plus

Lin dernier, le nombre de mariages continuait de baisser tandis que celui des divorces prenait l'ascenseur.

Le recul des mariages est l'une des principales conclusions de l'enquête de l'Office nationale des statistiques (ONS) sur la démographie algérienne pour l'année 2018 rendues publiques hier. En effet, le volume des mariages enregistrés continue son recul enclenché depuis 2014, alors qu'il y a eu une hausse significative de l'effectif des divorces. En chiffres, l'Office relève que l'année 2017 a connu une baisse substantielle dans le volume des mariages, soit 340 000 unions, en baisse de 5% par rapport à 2016. L'effectif des divorces enregistrés par les services du ministère de la Justice fait ressortir un volume de 65 637 ruptures d'unions prononcées au cours de l'année 2017, soit une augmentation relative de 5,3% par rapport à l'année 2016.

L'ONS a révélé hier des informations chiffrées et des projections sur la population algérienne. Un rapport qui indique que les Algériens seront plus de 57 millions d'habitants en 2040. La population résidente totale en Algérie a atteint 42,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018, contre 41,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2017 et 40,4 millions au 1^{er} janvier

2016. Selon l'ONS, l'accroissement naturel enregistré durant l'année 2017 a atteint 870 000 personnes, soit un taux de 2,09%. Depuis 1990, la population algérienne est passée de 25 millions d'habitants à 34,1 millions en 2007 et à 42,2 millions au 1^{er} janvier 2018. Entre 2000 et 2009, le taux d'accroissement naturel était inférieur à 2% avant de franchir depuis 2010, observe l'ONS. Dans son analyse de la situation démographique du pays, l'ONS observe que l'année 2017 a connu un volume de naissances vivantes dépassant pour la quatrième année consécutive le seuil d'un million de naissances. Il a ainsi été enregistré 1,06 million de naissances vivantes auprès des services de l'état civil en 2017, en recul de 0,7% par rapport à 2016, composées de 541 189 garçons et de 518 325 filles.

Perspectives d'évolution de la population à l'horizon 2040

Sous l'hypothèse que le rythme de croissance de l'année 2017 se maintiendrait pour l'année 2018, l'ONS prévoit une population résidente totale de 43,4 millions au 1^{er} janvier 2019.

Dans ses perspectives de l'évolution de la population algérienne jusqu'à 2040, l'ONS avance que sous l'hypothèse d'at-

teindre un indice conjoncturel de fécondité de 2,4 enfants/femme et d'une espérance de vie de 82 ans pour les hommes et de 83 ans pour les femmes, la population résidente en Algérie atteindra un nombre de 44,253 millions en 2020, de 51,352 millions en 2030 et de 57,65 millions en 2040. Ces mêmes projections montrent que la population des plus de 70 ans passera de 1,6 million de personnes en 2018 à 5 millions en 2040. Quant à la population des moins de 30 ans, elle passera de 22,73 millions en 2018 à 27,1 millions en 2040.

Natalité et fécondité, naissance de 104 garçons pour 100 filles

Ce qui donne une répartition des naissances par sexe de 104 garçons pour 100 filles. Les 5 premières wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre de naissances vivantes sont Alger avec 102 025 naissances, Sétif avec 53 328, Oran 41 285 naissances, Constantine, 38 112 et Batna 36 808 naissances. Par ailleurs, on assiste à une stagnation de la fécondité par rapport au niveau observé en 2016, avec un niveau de 3,1 enfants par femme. Quant à la répartition de la population algérienne par sexe, le nombre

d'hommes dépasse légèrement celui des femmes: Sur une population de 41,72 millions enregistrée au 1^{er} juillet 2017, 21,1 millions sont de sexe mâle et 20,59 millions sont de sexe féminin. Pour ce qui concerne les tranches d'âge de la population, il est constaté que les moins de 25 ans ont été de 18,76 millions d'individus, soit 45% de la population globale. La population des moins de 30 ans a été de 22,48 millions, soit 54% de la population globale.

Augmentation des décès, stagnation de l'espérance de vie

Concernant la mortalité générale, l'année 2017 a enregistré 190 000 décès, soit 10 000 de plus par rapport à 2016. Quant à l'espérance de vie, elle a été de 77,6 ans avec 76,9 ans pour les hommes et 78,2 ans pour les femmes.

Pour ce qui est de la mortalité infantile, le volume des décès des enfants de moins d'un an a atteint 22 240 en 2017, correspondant à une diminution pratiquement négligeable de 31 décès en moins. Quant au nombre de mort-nés, il a connu une diminution de 7% par rapport à 2016, avec un nombre de 13 412 cas en 2017.

Louiza Ait Ramdane

Séminaire international d'Alger sur les «Smart cities»

Ouyahia en appelle aux compétences de la diaspora

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a appelé, hier à Alger, lors du Sommet international sur les villes intelligentes, les compétences algériennes vivant à l'étranger à concourir au développement de l'Algérie, notamment en matière des technologies du numérique.



Par Meriem Benchaouia

«**N**ous lançons un appel à nos compétences expatriées pour concourir au développement de l'Algérie, à l'image de ce que font d'autres diasporas à travers le monde au bénéfice de leur patrie ou de leur patrie d'origine», a indiqué M. Ouyahia devant une assistance composée de plus de 4 000 experts nationaux et étrangers des TIC, représentant près de 40 pays et 15 institutions de renommée mondiale, et de plusieurs membres de son gouvernement. S'agissant de la «valorisation des compétences nationales expatriées au service du développement national», le Premier ministre a indiqué que ce sommet auquel «prennent part quelques-uns de ces distingués compatriotes établis à l'étranger, m'offre l'occasion de faire quelques commentaires». Il a affirmé que «l'Algérie ne fait pas de distinction entre ses citoyens résidents et ceux d'entre eux établis à l'étranger». «Les dernières mesures volontaristes engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en direction de la communauté nationale à l'étranger, en matière de logement, d'emploi ou d'investissement, en sont des témoignages éloquentes», a-t-il soutenu. Il a ajouté que «les nouvelles technologies de l'information constituent un pont virtuel par lequel nos compétences à l'étranger peuvent, à partir de leurs pays de résidence, contribuer efficacement au développement de l'Algérie dans tous les domaines». En effet, a-t-il dit,

«l'Algérie dispose de ressources appréciables dans tous les domaines. Elle est par contre en grand besoin de savoir et d'expérience, notamment dans le domaine des technologies. Cette expérience et ce savoir sont disponibles en quantité et en qualité chez nos compatriotes exerçant dans les pays développés», a-t-il ajouté. Le Premier ministre a tenu à dire à cette occasion, à propos des «amis et partenaires étrangers» de l'Algérie, «que si mon pays offre des avantages attractifs aux investissements en général, il sera disposé à accorder aux investisseurs dans les nouvelles technologies de l'information des conditions et des

avantages encore meilleurs, car l'Algérie entend tirer sa part de bénéfices de l'économie numérique qui est l'économie de demain à travers le monde».

La jeunesse, force vitale de l'Algérie

Après avoir rappelé la force vitale de la jeunesse algérienne, citant notamment «les moins de 30 ans qui représentent la majorité de notre population», «l'organisation des épreuves et des examens pour près de dix millions d'élèves dans tous les cycles scolaires» et «les examens de fin d'études pour près de 1 500 000 étudiants», Ahmed Ouyahia a mis

en avant l'intérêt que l'Algérie, sous la direction du Président Bouteflika, accorde à ses jeunes, en les soutenant par une politique volontariste, dans la création de leurs micro-entreprises, en mettant à leur disposition des financements fortement bonifiés, pour un montant de 10 millions de dinars chacun, soit l'équivalent de près de 90 000 dollars ou de près de 75 000 euros. Il a mis en exergue les efforts de l'Algérie en matière de mobilisation des technologies numériques au service du développement, assurant que «le gouvernement travaille à la mise en place d'un environnement numérique dans tous les

domaines». «Certes, nous ne disposons pas encore de villes intelligentes, mais nous avons déjà quelques noyaux appelés à se développer», a-t-il dit. «Même s'il a été fortement réduit ces deux dernières décennies, le chômage demeure pesant sur la catégorie des jeunes et notamment des jeunes diplômés qui sont très nombreux dans toutes les spécialités», a-t-il encore noté. Au fil des années, cette politique «a permis la création de centaines de milliers de micro-entreprises par les jeunes, dont plus de 500 000 ont été des réussites», a-t-il ajouté. S'agissant des start-up basées sur les nouvelles technologies de l'information, M. Ouyahia a indiqué, toutefois, qu'elles se comptent encore par centaines seulement en Algérie», car, a-t-il dit, «c'est un modèle nouveau dans notre pays, un modèle qui connaîtra certainement un développement futur accéléré». «Nul doute que vos échanges et vos recommandations finales contribueront à cette accélération», a-t-il déclaré à l'assistance composée d'experts, de représentants d'universités locales et internationales. «Certes, l'Algérie a encore des retards dans plusieurs domaines. Mais ceux qui l'observent avec objectivité témoigneront que mon pays rattrape ces retards à une vitesse très honorable, grâce aux politiques et programmes arrêtés par le Président Bouteflika», a-t-il affirmé. «L'Algérie est un pays d'avenir par sa jeunesse, par ses capacités économiques diverses et par la détermination de son peuple. J'espère que votre rencontre permettra à nos participants étrangers de s'en convaincre eux-mêmes», a-t-il conclu. **M. B.**

Messahel sur la gestion de la crise migratoire

«Il est exclu que l'Algérie ouvre une quelconque zone de rétention»

«**I**l est exclu que l'Algérie ouvre une quelconque zone de rétention... Nous sommes déjà confrontés aux mêmes problèmes. Nous procédons à des reconductions dans le cadre du respect de nos lois, de la dignité humaine, selon des arrangements que nous avons avec nos pays voisins». Telle a été la réponse de Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, à propos de la gestion du flux migratoire en Algérie.

A la veille de l'ouverture du Sommet de l'Union africaine dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, dimanche et lundi prochains, Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, a accordé une interview à la radio publique française, Radio France internationale (RFI), autour de plusieurs dossiers d'actualité chauds, à l'instar de l'impact des cours du pétrole sur la production algérienne et les finances nationales, la position algérienne quant aux sanctions américaines contre l'Iran, la médiation dans les pays en conflits en situation de vulnérabilité comme le Mali et la Libye. La question de la gestion de la crise migratoire par les pays européens et africains a également été abordée dans

cette interview. Une occasion pour le chef de la diplomatie nationale de faire connaître la position algérienne quant à cette problématique.

Ainsi, à la question de «qualifier la gestion de la crise des migrants par la France, par l'Union européenne, et ce projet de créer des zones de débarquement, peut-être dans les pays voisins de l'Union européenne», Abdelkader Messahel répondra : «Nous sommes confrontés aux mêmes problèmes. Quand il s'agit de la migration clandestine il faut que les choses soient bien comprises. Nous connaissons les mêmes phénomènes, nous devons lutter contre la migration clandestine, dans le cadre des conventions des Nations unies, dans le cadre de l'arrangement avec les pays d'origine et les pays de transit. C'est ce que nous faisons en tous les cas en tant qu'Algériens. Je ne m'intéresse pas directement à ce que les Européens peuvent faire. C'est leur affaire. Je crois que les Européens ont suffisamment de capacités, de moyens et d'imagination pour gérer ce genre de situation». Dans ce contexte, au journaliste qui l'interrogeait sur une éventuel-

le création de «zone de débarquement en Algérie», catégorique, le chef de la diplomatie rétorquera : «Nous l'avons dit. Il est exclu que l'Algérie ouvre une quelconque zone de rétention... Nous sommes déjà confrontés aux mêmes problèmes. Nous procédons à des reconductions, mais nous le faisons selon des arrangements que nous avons avec nos pays voisins». De plus, interrogé sur les critiques des ONG quant à la gestion de l'Algérie de la crise migratoire où des reconductions «brutales» ont été évoquées, Abdelkader Messahel estime que ces critiques n'engageaient que «les ONG elles-mêmes». «Que l'Algérie soit critiquée, nous savons dans quel contexte on fait face aux critiques. Mais ce n'est pas innocent, c'est une campagne que certains essaient de mener contre l'Algérie», ajoutera-t-il avant de conclure : «Nous sommes très sereins parce que ce que nous faisons, nous le faisons dans le cadre du respect de nos lois. Nous le faisons dans le cadre du respect de la dignité humaine et nous le faisons dans le cadre de la concertation avec les pays de transit». **Lynda Naili**

Dépôt des thèses de doctorat

Hadjar annonce la prolongation des délais en faveur des retardataires



Par Karima B.

« I a été convenu de prolonger les délais de dépôt des thèses de doctorat pour les retardataires des systèmes classique et LMD pour leur permettre de finaliser leurs thèses, une mesure qui répond aux revendications du syndicat et de la famille universitaire », a déclaré M. Hadjar à la presse en marge de sa réunion avec le Syndicat national des enseignants universitaires (SNEU), affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Il s'agit des thèses de doctorat ayant dépassé le nombre d'années fixées par la loi (3 années renouvelables pour une durée d'une à deux années). Le ministère avait fixé le dernier délai de dépôt au 30 juin en cours. Concernant cette rencontre bilatérale, le ministre a indiqué qu'il s'agit d'une réunion périodique pour débattre des derniers développements, informer les partenaires sociaux du secteur des décisions administratives et pédagogiques et cerner les problèmes dont souffre le secteur en vue de leur traitement. Entre autres points évoqués par les deux parties figure la question des revues scientifiques classées parmi les revues scientifiques indexées qui constituent «une hantise» pour les

enseignants devant débattre des thèses scientifiques, à l'instar du doctorat qui exige la publication des recherches dans ce genre de revues. Même cas pour les concernés par la promotion au grade de professeur, indique le premier responsable du secteur. Une liste nationale pour ce genre de publications a été établie au niveau du Centre national de l'informatique, d'autant que le nombre des revues universitaires dépasse 400 revues dans différentes spécialités. Toutefois, ces revues ne s'élèvent pas toutes au rang de revues scienti-

■ Les délais de dépôt des thèses de doctorat pour les retardataires, fixés initialement au 30 juin en cours, ont été prolongés, a annoncé avant-hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

ifiques indexées. L'ordre du jour de la réunion comprend également le dossier de logement destiné aux enseignants dans le cadre d'un programme lancé en 2009 pour la réalisation de 10 000 logements en faveur de cette catégorie, et qui a été «concrétisé réellement dans plusieurs wilayas». Evoquant l'année universitaire 2017/2018, le ministre a affirmé qu'elle était «calme et positive», sauf la grève des médecins résidents qui ont mis fin à leur mouvement de contestation, début de la semaine en cours, et ce après plus de 8 mois de grève. «Les médecins grévistes seront pris en charge pédagogiquement», a-t-il indiqué, estimant que le problème n'est pas soulevé pour les étudiants de fin de cycle (études médicales spécialisées), qui ont fini leurs études avant le début du mouvement de contestation

et par conséquent, peuvent passer leurs examens normalement d'autant plus que, a-t-il ajouté, «les portes sont ouvertes devant tout un chacun». Concernant les autres étudiants résidents, M. Hadjar a dit : «Nous allons faire de notre mieux pour rattraper les cours par les comités spécialisés au niveau des facultés de médecine». Pour ce qui de la prochaine rentrée universitaire, le ministre de l'Enseignement supérieur a précisé que le secteur «est prêt à accueillir les nouveaux bacheliers», à travers des préparatifs détaillés à examiner lors de la prochaine conférence nationale des recteurs d'universités, prévue à l'issue de l'annonce des résultats du baccalauréat, à savoir «durant les dix premiers jours de juillet prochain». Le secteur verra la réception de près de 40 000 places pédagogiques et 30 000 lits au titre de la prochai-

ne année universitaire, a-t-il fait savoir. De son côté, le secrétaire général du Syndicat national des enseignants universitaires (SNEU) a indiqué que ce dernier proposera à la tutelle de revoir le travail des instances scientifiques et les lois en vigueur dans les comités sociaux au niveau des établissements universitaires, à l'effet de «mettre fin aux obstacles dont souffrent certains enseignants au niveau de ces instances». Il a annoncé par ailleurs la création d'une nouvelle organisation syndicale qui réunira son syndicat et le Syndicat national des chercheurs permanents (SNCP), et dont la dénomination sera «Fédération nationale des enseignants et chercheurs universitaires», outre la création d'un autre syndicat des enseignants hospitalo-universitaires.

K. B.

Emploi

Plus de 23 700 demandeurs placés dans cinq wilayas de l'ouest du pays en 2018

Pas moins de 23 756 demandeurs d'emploi ont été placés en 2018 dans cinq wilayas dans l'ouest du pays, a-t-on appris auprès de l'Agence régionale de l'emploi d'Oran. Cette opération s'inscrit dans le cadre des placements classiques au niveau d'entreprises à caractère économiques publiques et privées à travers les wilayas d'Oran, Ain Témouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, a indiqué la chargée d'information de l'Anem. Les demandeurs d'emploi ont été orientés vers différentes spécialités très prisées, à savoir l'agriculture, l'industrie, les travaux publics, le bâtiment et les services, a ajouté Benbakhti Faiza, pré-

cisant que 11 502 demandeurs ont été placés dans la wilaya d'Oran, 5 621 à Tlemcen, 2 502 à Mostaganem, 2 112 à Ain Témouchent et 2 019 à Sidi Bel-Abbès. L'Agence régionale de l'emploi a enregistré, durant la même période à travers les cinq wilayas, 107 437 demandeurs d'emploi contre 28 499 offres d'emploi dans différents domaines. M^{me} Benbakhti a expliqué que le rôle de l'agence est intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les entreprises publiques et privées, celui de l'accompagnement et de l'orientation des jeunes vers les dispositifs d'emploi et non celui du recrutement. Par ailleurs, l'Agence

régionale de l'emploi d'Oran a mis en place, dans le cadre de l'amélioration de ses services, un centre d'appel téléphonique sur le numéro vert (30-05) qui permet à des conseillers de l'emploi de prendre en charge les préoccupations des demandeurs d'emploi en leur fournissant des informations et des orientations et en leur expliquant les procédures à suivre. L'agence a créé aussi un nouveau mécanisme «Ecoute plus» pour traiter les demandes au niveau des cellules d'écoute de ses cinq agences de wilayas dans un délai de cinq jours au maximum.

Hahiba H.

Sûreté de wilaya d'Alger

Début de la 2^e campagne annuelle de don de sang

L a 2^e campagne annuelle de don de sang dans les rangs de la police a débuté hier au niveau du groupement de protection et de sécurité à Bachdjerrah (Alger), dans le cadre du renforcement de l'action humanitaire de proximité, en vue d'aider les malades qui en ont grandement besoin, a indiqué le lieutenant El Aichaoui Mehdi de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger. A l'instar de leurs collègues des unités réparties à travers les 13 circonscriptions administratives de la capitale, les éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger ont donné leur sang au niveau du groupement de protection et de sécurité à Bachdjerrah, au titre de la 2^e campagne annuelle de don de sang dont le coup d'envoi a été donné mardi et qui se poursuivra

jusqu'au 28 juin, en vue d'alimenter les hôpitaux en poches de sang pour sauver des vies, a précisé à l'APS le lieutenant El Aichaoui. L'opération est organisée par les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS), la Fédération algérienne des donneurs de sang

(FADS) et l'hôpital de Kouba Bachir-Mentouri. Le D^r Abdi Fouzia de l'hôpital de Kouba a souligné l'importance de cette initiative, devenue une tradition dans les rangs de la police. Face au recul du don volontaire des citoyens, ce genre de campagnes est «plus que nécessaire pour alimenter la banque du

sang», a-t-elle soutenu. La 1^{ère} campagne annuelle de don de sang des éléments de la Sûreté nationale (28-30 mars 2018), qui a coïncidé avec la Journée maghrébine du don de sang, a permis aux services de l'hôpital de collecter plus de 100 poches de sang, a-t-elle précisé. La 1^{re} campagne de don de sang orga-

nisée en 2017 a été marquée par une hausse du nombre de poches de sang collectées (+ 6000) par rapport à 2016 où 16 059 poches ont été collectées. On rappelle que 8 097 poches de sang ont été collectées en 2013, 7 160 poches en 2014 et 14 498 poches en 2015.

Hania S.

Education nationale

Les examens professionnels de promotion prévus pour le 15 juillet

L a ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé avant-hier, l'organisation, le 15 juillet prochain, des examens professionnels de promotion à 27 grades. La ministre a publié sur sa page officielle Facebook que «les examens professionnels de promotion à 27 grades (inspecteur, directeur, intendant, superviseur, censeur, conseiller, attachés de laboratoire...) se tiendront le 15 juillet prochain», rappelant

que le dernier délai pour le dépôt des dossiers était fixé au 27 juin. A rappeler que le ministère de l'Education nationale avait organisé mi-juin en cours, un concours national externe pour le recrutement d'enseignants primaires et d'autres grades administratifs (740 000 candidats). Aussi, la ministre de l'Education nationale avait annoncé l'ouverture de 8 586 postes d'emploi au profit d'enseignants du

cycle primaire et d'autres grades administratifs. La première responsable du secteur a fait état de 3 378 postes d'enseignant primaire, 329 postes de conseiller d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, 213 postes d'intendant, 694 postes de sous-intendant, 2 265 postes de superviseurs de l'éducation, 300 postes d'attaché principal de laboratoire et 1 407 postes d'attachés de laboratoire.

Katia D.

Pétrole

Les USA veulent pousser l'Arabie saoudite et la Russie à augmenter leur production

■ Les Etats-Unis pourraient demander à l'Arabie saoudite et à la Russie d'augmenter leur production pétrolière en prévision de la baisse attendue de l'offre iranienne, prévoient des analystes.

Par Assia D.

Le secrétaire américain à l'Energie, Rick Perry, et son homologue russe Alexander Novak, devaient se rencontrer mardi à Washington, où ils participent tous les deux à la conférence mondiale sur le gaz, pour discuter de l'évolution du marché pétrolier. La rencontre pourrait être une étape préparatoire à une autre réunion au sommet entre les présidents Trump et Poutine. En dépit des relations épineuses entre les deux pays, les Etats-Unis pourraient pousser la Russie et d'autres grands producteurs comme l'Arabie saoudite à pomper davantage de brut, alors que l'administration américaine tente d'isoler l'Iran en imposant des sanctions contre son secteur pétrolier. Cependant, l'accord s'il est conclu sera d'une courte durée, selon le secrétaire à l'Energie américain qui s'est exprimé lundi sur ces tractations. La hausse de production demandée par les Etats-Unis est destinée à faire face à la baisse de l'offre iranienne qui devrait se réduire de 500 000 barils/jour mais selon les analystes elle reste insuffisante du fait du recul de la production au Venezuela et en Libye. L'offre de ces deux pays reste incertaine, affirment-ils. Selon John Kilduff, analyste chez Again Capital, la demande qui pourrait être formulée par les Etats-Unis «est inhabituelle» mais «ce sont des moments étranges», a-t-il ajouté. Dans un



entretien accordé à CNBC, la veille de la conférence sur le gaz, le ministre de l'énergie russe a déclaré que les intérêts divergeaient entre pays mais qu'il était possible de trouver «des décisions équilibrées et des solutions sensées». Il reste à savoir ce que la Russie va demander en échange d'une hausse de production, s'interroge l'analyste Helima Croft, responsable mondiale des matières premières chez RBC. Novak pourrait demander un allègement des sanctions américaines décrétées contre son pays. Le ministre russe peut faire valoir la contribution de la Russie qui a réussi à convaincre l'Iran d'accepter une hausse de la production la semaine passée à Vienne. Dans la même interview,

Alexander Novak a affirmé que le président Trump n'était pas à l'origine de la décision de l'Opep d'augmenter la production, indiquant que la Russie avait proposé cette hausse bien avant les tweets du président américain dans lesquels il a pris l'organisation pour cible en l'accusant de doper artificiellement les prix. Mardi, le secrétaire à l'Energie américain a déclaré que l'Arabie saoudite pourrait augmenter sa production au-dessus de ce que prévoit le marché.

Le Brent à plus de 76 dollars à Londres

Les prix du pétrole poursuivent leur hausse hier en cours d'échanges européens, alors que les marchés analysaient l'in-

terdiction américaine d'importer du pétrole iranien et avant les données hebdomadaires officielles sur les réserves des Etats-Unis. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 76,53 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 22 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 63 cents à 71,16 dollars, à son plus haut depuis plus d'un mois. Mardi, Washington a demandé à tous les pays d'arrêter leurs importations de pétrole iranien d'ici le 4 novembre s'ils veulent éviter les sanctions américaines. Les mar-

chés s'attendaient à de telles mesures depuis que les Etats-Unis se sont retirés de l'accord sur le nucléaire iranien début mai. «Un arrêt total (des exportations iraniennes) est peu probable mais vu le ton plus agressif adopté, la réduction pourrait être plus forte que prévu par le marché», ont expliqué les analystes de JBC Energy. «L'Europe était déjà vue comme politiquement trop timide pour protéger ses entreprises de potentielles sanctions américaines», a détaillé Olivier Jakob, qui estime que la Chine, premier importateur mondial, pourrait faire fi des menaces de M. Trump mais que l'Inde, troisième importateur, était «la question principale pour le marché».

A. D./APS

Selon l'Agence internationale de l'énergie

L'avenir de l'industrie du gaz semble «prometteur» au cours des cinq prochaines années

Les dernières prévisions du marché sur cinq ans mettent en évidence de profondes transformations sur les marchés du gaz naturel, a indiqué l'Agence internationale de l'énergie, prévoyant ainsi un avenir «prometteur» pour l'industrie du gaz. Ces profondes transformations émanent, explique le dernier rapport sur le gaz de l'agence, de la forte croissance de la demande en provenance de Chine, de la demande industrielle accrue et de la hausse des approvisionnements des Etats-Unis. «La demande mondiale de gaz augmentera en moyenne de 1,6% par an, atteignant un peu plus de 4 100 milliards de mètres cubes en 2023, contre 3 740 milliards en 2017», indique le rapport annuel du gaz de l'AIE «Gaz 2018». «Au cours des cinq prochaines années, les marchés mondiaux du gaz seront remodelés par trois changements structurels majeurs. La Chine devrait

devenir le plus gros importateur mondial de gaz d'ici deux à trois ans, la production et les exportations américaines augmenteront fortement et l'industrie remplacera la production d'électricité en tant que principal secteur de croissance», a déclaré le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol, à l'occasion de la publication du rapport, soulignant que «ces défis incluent la nécessité de maintenir les prix du gaz à un niveau abordable par rapport aux autres carburants dans les marchés émergents et à l'industrie de réduire les fuites de méthane tout au long de la chaîne de valeur». Selon les estimations du rapport, la demande chinoise de gaz devrait augmenter de 60% entre 2017 et 2023, une demande soutenue par des politiques visant à réduire la pollution de l'air locale en passant du charbon au gaz. La Chine représente à elle seule 37% de la croissance de la

demande mondiale au cours des cinq prochaines années et devient le plus grand importateur de gaz naturel d'ici 2019, dépassant ainsi le Japon. L'AIE prévoit également une forte croissance de l'utilisation du gaz dans d'autres parties de l'Asie en raison de la «forte croissance» économique et des efforts déployés pour améliorer la qualité de l'air. Selon l'agence, des changements «majeurs» sont également visibles du côté de l'offre, soutenant par le fait que les Etats-Unis «enregistrent la plus forte croissance de la production de gaz à l'échelle mondiale jusqu'en 2023, grâce à la révolution du schiste en cours». Par ailleurs, elle constate que le GNL prend «progressivement» une «plus grande» part dans le commerce mondial du gaz, en particulier en Asie où les marchés émergents représenteront environ la moitié des importations mondiales de GNL d'ici à

2023. «Cette hausse continue du marché du GNL impacts sur les flux commerciaux, les structures de prix et la sécurité gazière mondiale», a estimé l'AIE qui souligne que la vague actuelle de projets d'exportation de GNL augmentera la capacité de liquéfaction de 30% d'ici à 2023. Sur le marché, elle considère que la compétitivité des prix sera «cruciale» pour que le gaz s'impose «fermement» dans les

marchés émergents. «Cela nécessite des évolutions et des réformes de marché, telles que le développement de pôles commerciaux, l'ouverture de l'aval à la concurrence et un accès équitable aux infrastructures», a-t-elle expliqué, soulignant que la capacité de l'industrie à améliorer son empreinte environnementale sera «essentielle» pour les perspectives du gaz. Faiza. O

Bourse de Tokyo

Le Nikkei débute en baisse

La Bourse de Tokyo a ouvert en petite baisse hier. Dans les premières minutes des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 0,14% à 22 311,19 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait 0,08% à 1 729,61 points. Les deux hésitaient entre hausse et

baisse dans les minutes suivantes. Sur le volet des changes, le dollar valait au même moment 110,12 yens, contre 109,59 yens mardi à la clôture de la place tokyoïte, ce qui favorise les actions des entreprises faisant affaires aux Etats-Unis, et l'euro s'affichait à 128,27 yens contre 128,34 yens. R. E.

Skikda/ Port pétrolier

Lancement «avant la fin 2018» du projet de réalisation de l'extension

■ Le lancement du projet de réalisation de l'extension du port pétrolier de Skikda interviendra «avant la fin de l'année 2018», a annoncé Oualid Boukous, directeur du domaine et des travaux au niveau de l'entreprise portuaire de Skikda (EPS).

Par Lyes B.

«**C**e projet revêt une grande importance, car il permettra d'augmenter la capacité du port», a indiqué le responsable en marge de l'inauguration des travaux de deux journées d'étude dédiées à l'opération de réaménagement de ce port, organisée à la salle des conférences de l'entreprise portuaire de Skikda. M. Boukous a affirmé, dans ce contexte, que les travaux d'extension portent sur la création d'un quai consacré aux produits pétroliers d'une capacité de 120 000 m3, l'achèvement d'un autre quai pour l'amarrage des navires de transport, dont la charge oscille entre 50 000 à 250 000 tonnes, ainsi qu'un quai commercial. Cette extension permettra à Sonatrach de résoudre de nombreux problèmes liés à la réception des navires à grande charge et de faciliter le chargement et le déchargement des produits pétrochimiques, a-t-il souligné. Il a également fait savoir que cette extension s'étendra sur une superficie d'environ 24 hectares, qui viendront s'ajou-

ter aux 29 hectares existants, et d'environ 70 hectares côté mer, nécessitant une enveloppe financière de près de 500 millions de dollars. En attendant, le port pétrolier de Skikda bénéficie actuellement d'une autre importante opération de réhabilitation des postes pétroliers, réalisée par une entreprise espagnole, a indiqué M. Boukous, qualifiant de «très important» ce projet lancé en 2012 avec une enveloppe financière de l'ordre de 4,5 milliards de dinars. De son côté, M. José Barbita, directeur général de l'entreprise espagnole chargée de la réhabilitation du port pétrolier de Skikda, a confié que ce projet, qui devrait être réceptionné dans 2 ans, s'est avéré «très complexe» et marqué par de nombreux obstacles rencontrés lors du lancement des travaux et même après. La mise hors service du port pétrolier de Skikda pendant l'opération de réhabilitation était «inconcevable», ce qui a nécessité de revoir l'étude pour l'adapter avec ces données et trouver des solutions adéquates afin que les entités du port restent opérationnelles, d'où le retard enregistré dans les travaux de réhabilita-



tion, a-t-il expliqué. Le projet concerne la réhabilitation et la rénovation de tous les quais pétroliers ainsi que la station de pompage, en plus de la réhabilitation de toutes les installations liées au processus de charge-

ment et de déchargement des produits pétrochimiques. Indiquant que le taux d'avancement des travaux de réhabilitation est actuellement de l'ordre de 70%, M. Barbita a ajouté que cette opération permettra d'aug-

menter les activités du port, notamment en accueillant des navires plus grands et modernes, outre le fait qu'il restera opérationnel en toute sécurité pendant une période d'au moins 30 ans. Lors de la première journée d'étude organisée par l'EPS, plusieurs spécialistes de cette entreprise ainsi que des représentants du ministère des Travaux publics et du Laboratoire des études maritimes (LEM) ont abordé la question relative à la réhabilitation du port pétrolier et l'extension du nouveau et de l'ancien port de Skikda. Les participants ont également évoqué les diverses structures portuaires à travers le pays et leur rôle dans l'économie du pays, d'autant que le développement de l'Algérie nécessite, selon eux, la réhabilitation de toutes les entités portuaires, une condition préalable à une croissance tangible. A noter que la deuxième journée d'étude sera réservée à une visite des sites concernés par les travaux de réhabilitation au niveau de l'ancien port, mais aussi du nouveau.

Hocine A.

L. B./APS

Bientôt des caméras de surveillance au niveau des services de l'état civil

Des caméras de surveillance seront installées au niveau des services de l'état civil de la wilaya de Blida, en application d'une instruction du wali, Mustapha Layadhi, visant à protéger leurs employés d'éventuelles agressions de la part de certains citoyens «non responsables», a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette mesure préventive fait suite à l'enregistrement, ces derniers temps, de nombre d'agressions sur des employés de l'état civil durant l'exercice de leur fonction dans les différentes régions de la wilaya, a relevé le wali durant une rencontre l'ayant réunie, lundi soir, avec les secrétaires généraux des communes et les chefs des services d'état civil. «Il est impératif de mettre un terme à ces comportements inadmissibles», a-t-il martelé, avant de donner des instructions pour l'installation des caméras dans les «plus brefs délais» pour garantir la sécurité des employés des services concernés. Il a également incité ces derniers à porter plainte contre toute personne leur portant atteinte physiquement ou verbalement. «La dignité du fonctionnaire est au dessus de toute considération», a affirmé le wali. Outre la sécurité des préposés aux guichets de l'état civil, cette mesure devrait également

contribuer au contrôle du niveau de prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment concernant la délivrance des documents d'état civil afin d'offrir le meilleur modèle possible du service public qui commence par le bon accueil du citoyen, a-t-il souligné. A noter que cette démarche fait suite aux sorties d'inspections réalisées par la Direction de la réglementation et des affaires générales (Drag) aux services d'état civil de la wilaya, où elle a fait le constat de nombreuses insuffisances, outre des dépassements commis par des employés et impactant négativement sur la qualité des prestations fournies aux citoyens. Il

a été signalé, entre autres, la détérioration des registres d'état civil au niveau d'un nombre de communes, dont Larbâa, Beni Merad, et Oued El Alleugue, parallèlement à un retard dans la signature des actes d'état civil. Certains employés continuent, en outre, d'adopter la méthode manuelle dans la délivrance de documents administratifs au lieu d'exploiter la technologie moderne (informatique), en arguant qu'ils ne sont pas qualifiés pour ce faire. Une situation dont le wali a exprimé le «rejet total» au motif qu'elle est «à l'opposé des orientations du gouvernement visant la modernisation de l'administration, ayant

contribué à l'éradication de 90% des problèmes enregistrés au niveau des guichets d'état civil», a-t-il observé. Aussi, a-t-il ordonné le recensement de ces employés en vue de décider de sanctions à leur encontre, pouvant aller jusqu'à leur licenciement, selon le wali, outre l'entame du renouvellement des registres d'état civil. La Drag avait organisé à la mi-mai dernier, une journée de formation au profit des présidents des communes et des chefs des services d'état civil sur les modalités de délivrance de documents en évitant les erreurs, tout en fixant la responsabilité civile et pénale dans le cas d'erreurs.

Hocine A.

L. B./APS

Tomate industrielle à Ain Defla Une production de près de 1,5 million qx attendue

Une production prévisionnelle de 1,47 million de quintaux (qx) de tomate industrielle est attendue à Ain Defla au titre de la saison agricole 2017-2018, ce qui représente une hausse de 20,81 % par rapport à celle réalisée la saison dernière (1,16 million qx), a annoncé un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette hausse est notamment justifiée par l'augmentation de la superficie plantée (elle est passé de 1 200 hectares (ha) à 1 700 ha durant la période considérée) et du nombre d'agriculteurs versés dans cette filiè-

re ainsi qu'aux facilitations qui sont accordées à ces derniers en matière d'écoulement de leur marchandise, a indiqué le chargé des statistiques à la même direction, Amar Saâdi. Les rendements attendus sont de l'ordre de 980 qx/ha, a précisé M. Saâdi, faisant remarquer que les communes concernées par la plantation sont au nombre de 19 (sur un total de 36 que compte la wilaya). La date de la récolte du produit devrait se situer vers la mi-juillet prochain, a-t-il signalé, faisant remarquer que l'opération de plantation qui avait débuté le 20 mars dernier a été interrompue

pendant une vingtaine de jours pour cause d'intempéries. Au total, 125 agriculteurs activant dans la sphère de la tomate industrielle sont concernés par la récolte du produit, a-t-on relevé, notant que les variétés plantées concernent notamment le camélia, casiasa, si-5, andria, fehla, jinene, mordjane et albatros. Des cultivateurs ont émis le souhait de ne pas voir se reproduire le scénario de l'été dernier durant lequel une part de leur production avait été jetée en raison de la canicule et de l'absence de conserveries dans la région.

pendant une vingtaine de jours pour cause d'intempéries. Au total, 125 agriculteurs activant dans la sphère de la tomate industrielle sont concernés par la récolte du produit, a-t-on relevé, notant que les variétés plantées concernent notamment le camélia, casiasa, si-5, andria, fehla, jinene, mordjane et albatros. Des cultivateurs ont émis le souhait de ne pas voir se reproduire le scénario de l'été dernier durant lequel une part de leur production avait été jetée en raison de la canicule et de l'absence de conserveries dans la région.

pendant une vingtaine de jours pour cause d'intempéries. Au total, 125 agriculteurs activant dans la sphère de la tomate industrielle sont concernés par la récolte du produit, a-t-on relevé, notant que les variétés plantées concernent notamment le camélia, casiasa, si-5, andria, fehla, jinene, mordjane et albatros. Des cultivateurs ont émis le souhait de ne pas voir se reproduire le scénario de l'été dernier durant lequel une part de leur production avait été jetée en raison de la canicule et de l'absence de conserveries dans la région.

R. R.

Maroc

Lourdes peines pour les manifestants du Rif

■ Au terme de huit mois de procès, les manifestants de 2016-2017 dans le nord du pays ont été condamnés à des peines allant jusqu'à vingt ans de prison. Vingt ans de prison, c'est la peine à laquelle ont été condamnés quatre des jeunes Rifains considérés comme les meneurs du Hirak («Mouvance»), ce mouvement de contestation sociale qui avait agité le nord du Maroc en 2016-2017.

Par Farid M.

Le verdict, rendu dans la nuit de mardi 26 à mercredi 27 juin par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, est d'une grande sévérité pour une partie des cinquante-trois accusés, dont Nasser Zefzafi, 40 ans, devenu la figure emblématique de ce mouvement. Accusés de «complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat», les quatre hommes encouraient jusqu'à la peine de mort. Trois autres accusés ont

Libye

Le GNA appelle l'ONU à bloquer toute «tentative de vente illégale de pétrole»

LE GOUVERNEMENT libyen d'union nationale (GNA) a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à bloquer «toute tentative de vente illégale de pétrole» par les autorités rivales de l'est du pays. «Remettre les terminaux pétroliers à une entité qui n'est pas légitime ne fait qu'exacerber les tensions, (...) nuit au processus d'entente et incite à la discorde et à la division», a ajouté dans un communiqué le GNA. La veille, un porte-parole du maréchal Khalifa Haftar a annoncé que les installations pétrolières sous contrôle de l'Armée nationale libyenne (ANL) seront désormais gérées par une compagnie de pétrole qui dépend des autorités parallèles dans l'est du pays. Une telle action, a souligné le GNA, «sape tous les efforts internationaux et nationaux de ces dernières années en vue d'un retour à la stabilité». Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré lundi à New York que l'organisation onusienne était déterminée à soutenir les acteurs du conflit libyen pour mettre fin à la crise qui dure depuis sept ans. «En Libye, les Nations unies se sont engagées à soutenir les acteurs nationaux à trouver une solution pacifique à la crise», a déclaré M. Guterres lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la paix et la sécurité dans le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (Mena), convoquée par la Russie. Le chef de l'ONU a appelé toutes les parties prenantes en Libye à continuer d'apporter leur soutien à son émissaire, Ghassan Salamé, dans ses efforts de médiation, relevant que tous les Libyens aspiraient à mettre fin au conflit ainsi qu'à la période de transition. R. M.



été condamnés à quinze ans de réclusion, sept d'entre eux à dix ans et dix à cinq ans. Le reste des peines varie entre deux et trois ans de prison. La cour ne s'est pas encore prononcée sur le cas du journaliste Hamid El-Mahdaoui qui encourt jusqu'à cinq ans de prison pour «non révélation d'attentat contre la sûreté de l'Etat» – le verdict devrait être connu le 28 juin. Selon un journaliste de l'Agence France-press (AFP) présent dans la salle d'audience, des proches des accusés, sous le choc à l'énoncé du verdict, ont poussé des cris de détresse. «Ce sont des peines très lourdes. L'Etat a échoué dans ce test de respect des droits humains et des libertés essentielles, tout comme l'indépendance de la justice», a déclaré l'un des avocats de la défense, Souad Brahma, citée par l'AFP. «Les peines sont très légères par rapport à ce que prévoit la loi et à la façon dont ils se sont comportés devant le

judge», a commenté pour sa part Mohamed Karout, l'un des avocats des parties civiles qui représentait l'Etat et ses agents. Tous les accusés ont été emprisonnés et poursuivis pour leur participation au mouvement du Hirak, qui avait débuté après le 28 octobre 2016 dans la région du Rif. Ce jour-là, un jeune vendeur de poisson, Mohcine Fikri, de la ville côtière d'Al-Hoceima, avait été tué dans des conditions terribles: broyé par une benne à ordures au moment où il tentait d'empêcher la police de détruire sa marchandise, pêchée illégalement et tout juste saisie par des agents locaux. Dans cette région enclavée, rongée par le chômage, les circonstances de ce décès avaient déclenché un vaste mouvement populaire exigeant la justice mais aussi des projets de développement, du travail, la fin de l'arbitraire.

Des tentatives de manifestations réprimées

Pendant près d'un an, les manifestations s'étaient succédées, mêlant des habitants de tous horizons, jeunes, hommes, femmes et enfants, confrontés aux mêmes difficultés de vie, jusqu'à ce que, au printemps 2017, les autorités décident de mettre un terme au mouvement, arrêtant des centaines de personnes, faisant taire la contestation en déployant des milliers de policiers et militaires dans la zone. «Le Monde», qui s'était rendu pour la troisième fois à Al-Hoceima en août 2017, avait découvert une ville vivant sous une chape de plomb. Si une partie des jeunes interpellés à cette époque ont été jugés à Al-Hoceima, ceux que les autorités considèrent comme les meneurs ont été transférés à Casablanca et poursuivis pour de lourdes charges. Ces dernières semaines, une grande partie des accusés avaient décidé de boycotter le procès,

dénonçant une justice inique. A l'annonce du verdict, dans la nuit de mardi à mercredi, plusieurs tentatives de manifestations ont été réprimées par la police à Al-Hoceima et à Imzouren, selon des sources locales. Sur les réseaux sociaux, beaucoup ne cachaient pas leur colère ou leur amertume face à un verdict d'une telle sévérité, et au moment où le pays est confronté à des revendications sociales grandissantes. «360 ans de prison [les peines cumulées] au Maroc pour des jeunes qui ont demandé un hôpital et une université», résumait un tweet. «Quel ascenseur émotionnel en un jour : hier la fierté et la joie collective d'être Marocains [en référence à la Coupe du monde], et ce soir le dégoût, l'inquiétude pour le pays et la résignation, après les jugements sévères des détenus du Rif. Cette nuit sera tristement mémorable», commentait le journaliste politique Abdellah Tourabi. F. M./Agences

Entretiens avec les dirigeants sahraouis

Köhler : «Une occasion de mesurer les contraintes entravant la question sahraouie»

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Köhler, a affirmé mardi au siège de la présidence sahraouie au camp Chahid El-Hafedh des réfugiés sahraouis, que les entretiens avec les dirigeants sahraouis ont été une occasion d'approfondir les connaissances sur les contraintes entravant la question sahraouie. S'exprimant devant la presse au terme d'une visite aux camps des réfugiés sahraouis, M. Köhler a affirmé que ces entretiens «très positifs» avec le président de la Rasd, secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, et avec le chef de la délégation sahraouie chargée des négociations, ont constitué une occasion d'approfondir les connaissances sur les contraintes entravant la cause du

Sahara occidental». L'envoyé onusien a révélé, en outre, que le secrétaire général du Front Polisario lui a exprimé «son souhait de voir l'ONU honorer ses engagements et œuvrer à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité afin de trouver une solution à cette question». M. Köhler a, par ailleurs, indiqué que l'idée concernant la réduction de la durée du mandat de la Minurso serait «susceptible de susciter une dynamique et un mode de réflexion avec un nouvel esprit, pouvant conduire, au terme de davantage de négociations, à une solution acceptée par les deux parties et levant un obstacle devant le processus de développement de la région nord africaine dans son ensemble». M. Köhler était arrivé lundi aux camps de réfugiés sahraouis en pro-

venance de Nouakchott et auparavant d'Alger, en application des recommandations de la résolution onusienne (14-24) considérant les pays voisins, notamment l'Algérie et la Mauritanie, comme observateurs. Cette deuxième visite de Köhler dans la région, qui comprend plusieurs étapes (les camps des réfugiés sahraouis, les territoires du Sahara occidental occupés, le Royaume du Maroc et la Mauritanie), intervient dans le cadre de l'application de la résolution onusienne adoptée le 17 avril dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU, demandant aux parties au conflit (le Maroc et le front Polisario), la reprise des négociations directes «sans conditions préalables et de bonne foi».

Sahra H/APS

Renault

La Kwid restylée surprise en Espagne

Par Mendaci Mohamed

La version restylée de la citadine ultra low-cost de Renault vient de se faire surprendre en Espagne. Pour l'instant, la Renault Kwid reste absolument inconnue par nos contrées. Conçue avant tout comme un véhicule à bas prix pour le marché indien et d'autres pays émergents, la petite citadine de la

marque au losange se vend toujours très bien au pays de Tata et de Mahindra.

Mais cette Kwid sera-t-elle un jour commercialisée sur notre marché européen ? Une chose est sûre, ce ne sont pas ces nouvelles photos espions rapportées par les spécialistes de CarPix qui vont permettre de faire cesser les spéculations.

Des essais en Espagne

Une version restylée de la Renault indienne a en effet été surprise sur des routes quelque part en Espagne. La voiture cache quelques parties de sa carrosserie, mais elle n'évolue pas en profondeur. A moins que Renault ne parvienne à modifier sa structure au point de la rendre compatible avec les standards de sécurité de notre marché, notamment lors des exercices de crash-test ?



Groupe Volkswagen

SEAT Algérie désignée pour diriger l'expansion du Groupe Volkswagen en Afrique du Nord



SEAT a été désignée par le Groupe Volkswagen pour piloter sa croissance en Afrique du Nord. La société espagnole va maintenant commencer à coordonner la stratégie du groupe et des marques sur site dans la région, identifier les synergies et favoriser les partenariats avec d'autres entreprises. Cette décision s'inscrit dans la stratégie du groupe Volkswagen de décentraliser son organisation dans le but de gagner en rapidité et en efficacité. Le président de SEAT, Luca de Meo, a souligné que «le

groupe Volkswagen a fait confiance à SEAT pour être le leader en Afrique du Nord après le succès remporté en Algérie avec l'usine d'assemblage de Relizane, qui fonctionne actuellement à pleine capacité. Diriger la stratégie du Groupe dans un marché émergent tel que l'Afrique du Nord est une grande responsabilité, et nous sommes pleinement engagés à y parvenir». L'Afrique du Nord est l'une des régions clés de la stratégie de mondialisation de SEAT. L'objectif de l'entreprise est d'ac-

croître sa présence internationale en dehors de l'Europe et de renforcer sa présence sur les cinq continents. L'Algérie joue un rôle essentiel dans cette stratégie car c'est un marché mondial avec l'un des volumes de ventes les plus élevés de SEAT en 2018, avec l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et la France, et le pays avec le plus grand nombre de livraisons. 10 700 véhicules vendus de janvier à mai, comparativement à 1 000 durant la même période l'année précédente. En outre, SEAT a une empreinte solide dans d'autres pays de la région, tels que le Maroc et la Tunisie.

L'usine de Relizane, pilier de SEAT en Afrique du Nord

Le Groupe Volkswagen et SOVAC, importateur du Groupe en Algérie, ont inauguré une usine d'assemblage multimarque en juillet 2017 dans la ville de Relizane, à 280 kilomètres au sud-ouest d'Alger. SEAT a mené ce projet depuis le début, et

maintenant sa responsabilité s'est étendue à toute la région.

Le déploiement de l'usine de Relizane a entraîné une forte augmentation des ventes de SEAT cette année en Algérie, grâce à l'assemblage de la nouvelle génération d'Ibiza. En outre, la marque a également commencé à vendre son crossover Arona et prochainement la SEAT Leon

sur le marché algérien. Les trois modèles sont fabriqués à Martorell et l'assemblage final a lieu à Relizane. Par ailleurs, l'une des missions de SEAT est de contribuer à la création d'un réseau de fournisseurs pour l'industrie automobile en Algérie, dans le but de développer et d'assembler de nouveaux modèles dans le pays.

Jeep Renegade (2018)

Le restylage en détail

La Jeep Renegade se restyle avec, entre autres, de nouveaux moteurs essence. Après avoir dévoilé quelques images et informations au compte-gouttes, Jeep présente enfin en détail et en photos la Renegade restylée.



Esthétiquement, cette évolution du SUV lancé en 2014 se reconnaît à sa nouvelle face avant (feux, calandre, bouclier) évoquant le dernier Wrangler ainsi qu'à ses feux arrière modifiés.

L'offre de motorisations essence a été entièrement renouvelée avec un gain de 10ch pour chaque niveau de puissance grâce à l'arrivée de deux nouveaux blocs en aluminium turbocompressés à injection directe dotés d'un filtre à particules.

On trouve ainsi un trois-cylindres 1L de 120ch et 190Nm de couple ainsi qu'un quatre-cylindres 1,3L offrant au choix 150ch ou 180ch avec un couple de 270Nm dans le deux cas. Les moteurs diesel MultiJet 1,6L de 120ch et 2L et 140ch ou 170ch sont reconduits et se voient adjoindre un catalyseur SCR. Boîtes manuelle, automatique ou à double embrayage sont proposées suivant les versions. Deux types de transmission intégrale sont disponibles et Jeep propose toujours la variante surélevée et renforcée Trailhawk pour les amateurs de tout-terrain en plus des finitions Sport, Longitude et Limited.

Plus pratique au quotidien

Dans l'habitacle, les occupants peuvent découvrir une console centrale intégrant désormais un support pour smartphone, des rangements supplémentaires, de nouveaux porte-gobelets, ainsi qu'un port USB repositionné pour les passagers arrière à partir de la finition Longitude. Selon le niveau de gamme, le système d'info-divertissement s'affiche sur un écran de 5, 7 ou 8,4 pouces. Le constructeur promet un ordinateur de bord plus réactif grâce à un nouveau processeur.

Côté aides à la conduite, l'alerte de franchissement de ligne et le régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance des panneaux sont désormais de série. Une version améliorée de l'assistant au stationnement facilitera l'entrée mais aussi la sortie d'une place désormais. L'alerte de collision frontale avec freinage d'urgence automatique n'est de série qu'avec la finition Limited. La Jeep Renegade restylée arrivera sur le marché en septembre prochain à des tarifs encore inconnus.

Prix des véhicules montés en Algérie :

Le ministère de l'Industrie veille à la transparence

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé, dimanche dernier à Constantine, lors d'une visite de travail à la wilaya que son département ministériel «veille à ce que soit respecté l'aspect transparence pour ce qui concerne les prix des véhicules montés en Algérie, contenu dans le cahier des charges relatif à cette industrie». Dans une conférence de presse, tenue en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le membre du gouvernement a indiqué que l'un des aspects contenus dans le cahier des charges, relatif à cette industrie, stipule que le prix des véhicules à leur sortie des usines de montage «ne doit pas être plus cher que le prix des véhicules importés», une clause, a-t-il soutenu, à laquelle le ministère de l'Industrie «veille rigoureusement». Rappelant les multiples avantages, mis en place par l'Etat, pour développer



cette industrie, M. Yousfi a encouragé les constructeurs à avoir cette transparence, de façon, a-t-il ajouté, «à ce que le citoyen algérien puisse bénéficier d'un coût qui soit comparable au prix des véhicules qui étaient importés tout en ayant un taux d'intégration de plus en plus élevé comme le stipule le cahier des charges». Réitérant la condition «indiscutable d'une pleine transparence», s'agissant du coût des véhicules montés en

Algérie, le premier responsable du secteur de l'Industrie a indiqué que l'Etat, à travers ses institutions, encourage les «opérateurs concernés à atteindre graduellement» ce niveau de transparence et permettre, par ricochet, l'épanouissement de cette industrie. S'agissant du taux d'intégration relatif à cette industrie, M. Yousfi a indiqué qu'«il y a un cahier des charges qu'il faut respecter et que nous ferons respecter».



Armes chimiques

Grandes manœuvres diplomatiques avant un vote crucial

■ Les diplomates s'activaient en coulisses hier à La Haye avant un vote crucial sur un possible renforcement des pouvoirs de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), projet porté par les Occidentaux mais rejeté par la Russie et la Syrie.

Par Rosa C.

Au deuxième jour d'une session exceptionnelle, désormais à huis clos, les pays membres de l'OIAC doivent se prononcer dans l'après-midi sur un projet britannique visant à donner à l'Organisation le pouvoir d'identifier les auteurs d'attaques à l'arme chimique.

Soutenu par la France et les États-Unis notamment, le projet se heurte à la résistance de Moscou et Damas, suspectés d'avoir employé respectivement des agents neurotoxiques contre un ex-espion russe en Grande-Bretagne et des gaz toxiques contre la population syrienne.

«Aujourd'hui, c'est le jour de la décision», a tweeté la délégation britannique auprès de l'OIAC, qui a son siège à La Haye.

«Nous voterons à 14h40 (12h40 GMT). Soutien croissant pour habiliter l'OIAC à déterminer la responsabilité des attaques à l'arme chimique», a-t-elle ajouté.

Ce vote survient alors que les inspecteurs de l'OIAC doivent très prochainement dévoiler un rapport très attendu sur l'attaque présumée au sarin et au chlore du 7 avril à Douma, près de Damas, qui a fait 40 morts.

Les Britanniques ont pris l'initiative de la réunion quelques semaines après l'empoisonnement par un agent innervant de l'ex-agent double russe Sergueï Skripal et de sa fille à Salisbury (sud-ouest de l'Angleterre), une attaque chimique – la première depuis des décennies en Europe – que Londres a attribuée à la Russie.

En référence aux attaques en Syrie, à Salisbury et à Kuala Lumpur contre le demi-frère du leader nord-coréen Kim Jong Un, le chef de la diplomatie néerlandaise Stef Blok a évoqué un «nuage noir» venu ternir les célébrations de l'OIAC qui a fêté ses 20 ans l'an dernier et qui a contribué à la destruction de 96,3% des stocks d'armes chimiques.

«De terribles souffrances

humaines en ont résulté, mais aussi le risque d'une "nouvelle normalité": une situation où les auteurs se considèrent comme intouchables», a-t-il dit selon une copie de son discours obtenue par l'AFP.

La Russie s'est dite opposée au projet britannique. Son ambassadeur aux Pays-Bas, Alexandre Choulguine, a tenté mardi de noyer les débats dans des questions de procédure avec le soutien des délégués syrien et iranien.

«Le Royaume-Uni a-t-il présenté des preuves tangibles dans la soi-disant "affaire Skripal"? Non», a tweeté hier l'ambassade de Russie aux Pays-Bas.

«Ils ont embrigadé leurs alliés dans une campagne flagrante contre la Russie. Maintenant, ils essaient d'entraîner l'OIAC dans leur petit jeu», a-t-elle déploré.

La Russie, qui a présenté un projet de résolution distinct, estime que seul le Conseil de sécurité de l'ONU est légitime pour désigner ceux qui recourent à ces armes de destruction massive.

Fin 2017, Moscou avait exer-



cé son droit de veto à l'ONU pour mettre fin au mandat de la mission d'enquête commune ONU-OIAC, le Joint Investigative Mechanism (JIM), visant à identifier les responsables des attaques en Syrie.

De plus en plus protectrice de Damas, son allié, à mesure que la guerre civile se propageait en Syrie, la Russie a affirmé que l'attaque de Douma avait été mise en scène par les sauveteurs volontaires syriens, connus sous le nom de Casques blancs.

Pour être approuvé, le projet britannique doit obtenir une majorité des deux tiers des votants.

«Nous espérons tous que ces terribles instruments de mort ne seraient plus jamais utilisés», a

déclaré mardi le chef de la diplomatie britannique, Boris Johnson, venu pour l'occasion à La Haye.

«Mais la tragique réalité, c'est que des armes chimiques ont été utilisées et sont encore utilisées à nouveau», a-t-il dit.

Avant le vote, les manœuvres allaient bon train des deux côtés pour faire pencher la balance.

«C'est très chargé à l'intérieur», a indiqué une source diplomatique occidentale à l'AFP.

Avant sa dissolution en décembre, le JIM avait déterminé que le régime syrien avait utilisé du chlore ou du gaz sarin au moins quatre fois contre sa propre population et que le groupe État islamique avait utilisé du gaz moutarde en 2015.



Points chauds

Victoire

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump a eu beaucoup de difficultés à faire accepter son style brut de décoffrage au début de son mandat et s'il rencontre toujours de nombreuses critiques, il remporte également quelques batailles qui le confortent. En effet, la Cour suprême des États-Unis vient d'offrir une grande victoire au président milliardaire en validant cette semaine le décret anti-immigration de Donald Trump, à l'issue d'une âpre bataille judiciaire autour de cette mesure extrêmement controversée. La décision, prise à la majorité de cinq juges contre quatre, entérine donc ce décret qui interdit le territoire américain, de façon permanente, aux ressortissants de six pays majoritairement musulmans. La haute cour, dans son arrêt rédigé par le président de l'Institution, John Roberts, estime que le président n'a fait qu'user de façon légitime de ses prérogatives en matière d'immigration. Bien évidemment, le président américain a immédiatement salué la validation de son décret migratoire, y voyant «une fantastique victoire» pour le peuple américain après «des mois d'hystérie» de la part des médias et des Démocrates : «Tant que je serai président, je défendrai la souveraineté et la sécurité du peuple américain et je me battrais pour un système d'immigration au service de l'intérêt national des États-Unis et de ses citoyens.» Le texte en cause est la troisième mouture d'un décret qui avait provoqué une onde de choc à la résonance internationale en étant abruptement mis en vigueur par la Maison-Blanche le 27 janvier 2017, une semaine seulement après l'entrée en fonction de Trump. Cette dernière version ferme les frontières américaines à environ 150 millions de personnes, ressortissantes des pays suivants : Yémen, Syrie, Libye, Iran, Somalie et Corée du Nord. Les opposants à ce texte dénonçaient pour leur part un «décret antimusulman», ce que l'administration Trump a toujours vivement réfuté. L'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU), en pointe de la lutte contre le texte, avait tenté de prouver l'existence de préjugés antimusulmans durables chez Trump, en rappelant sa promesse de campagne présidentielle d'interdire l'entrée des États-Unis à ceux qu'il estimait être les plus à même de mettre en danger la sécurité des citoyens américains. Pourtant, la popularité du président américain n'a jamais été aussi forte car si les détracteurs de ces mesures polémiques sont très présents dans les médias, la masse silencieuse de la population américaine partage au contraire les vues de leur dirigeant. Reste à savoir si durant le reste de son mandat les autres promesses de campagne de Trump, tels que le mur entre les USA et le Mexique ou encore l'abrogation de la Réforme de la santé de Barack Obama, l'Obamacare, seront tenues et quel impact cela aura sur une éventuelle réélection. Une réélection qui est envisagée de façon plus en plus sérieuse par ailleurs, alors que lors de son élection certains assuraient qu'il ne tiendrait pas une année à la Maison-Blanche et qu'il aurait vite fait de démissionner ou d'être destitué.

F. M.

Immigration aux États-Unis

Un tribunal ordonne de réunir les familles séparées

Un tribunal de San Diego (sud-ouest des États-Unis) a ordonné dans la nuit de mardi à hier la réunification des familles de migrants séparées par la police de l'immigration, dénonçant la politique de «tolérance zéro» du gouvernement Trump.

Le président républicain Donald Trump avait pourtant obtenu mardi une victoire importante après des mois de contentieux judiciaires quand la Cour Suprême a validé son décret migratoire controversé visant les citoyens de six pays à majorité musulmane.

Mais sa politique de «tolérance zéro» face à l'immigration clandestine, contre laquelle près de 20 États américains progressistes viennent par ailleurs de porter plainte, est sous pression depuis plusieurs jours.

Selon la décision du tribunal de San Diego, les parents doivent, sauf s'ils présentent un danger pour leurs enfants, être réunis avec eux sous 14 jours pour les moins de cinq ans et sous trente jours pour tous les autres. La décision demande au gouvernement fédéral de «faire face aux circonstances chaotiques qu'il a créées».

La plainte avait été déposée par l'association de défense des droits civiques ACLU au nom de migrants anonymes contre la police de l'immigration (ICE), à qui le juge Dana Sabraw demande également de «tout faire pour faciliter la communication» entre les familles séparées et de leur

permettre de se parler sous dix jours.

L'ACLU s'est réjouie dans un communiqué et sur Twitter d'une «énorme victoire pour les parents et les enfants qui pensaient qu'ils n'allaient jamais se revoir», ajoutant qu'«il va y avoir des larmes (de joie) dans les centres de détention partout dans le pays».

Depuis le mois de mai, les poursuites systématiques engagées contre les parents traversant la frontière avec leurs enfants avaient abouti à la séparation de plus de 2 300 mineurs, provoquant un tollé aux États-Unis et à l'étranger.

D'autres plaintes déposées au nom de migrants mardi mettent en cause le «traumatisme» de la séparation des parents et enfants et dénoncent des conditions «inhumaines» de détention dans les centres de ICE.

La semaine dernière, face au tollé jusque dans les rangs de son parti républicain et à l'Onu, Donald Trump avait signé un décret suspendant la séparation des parents et enfants entrés ensemble aux États-Unis ces dernières semaines, en grande partie des demandeurs d'asile fuyant la violence et la pauvreté en Amérique centrale.

Mardi, l'administration Trump avait aussi de facto suspendu les poursuites contre les familles arrêtées à la frontière mexicaine, faute de place pour les détenir.

Ce nouveau barrage à la politique anti-immigration du gouvernement fédéral vient une fois

encore de Californie, bastion démocrate.

Sacramento est notamment poursuivi par le département de la Justice pour s'être proclamé État «sanctuaire»: sa police a pour instruction de ne pas collaborer avec la police de l'immigration fédérale pour les sans-papiers n'ayant pas commis de crimes violents.

Le ministre de la Justice Jeff Sessions se trouvait mardi à Los Angeles pour prononcer un discours devant la Fondation pour la justice pénale. Il a réitéré la position de l'Administration, affirmant que les forces de l'ordre «sont trop souvent forcées de relâcher des étrangers criminels dans notre communauté», que ce soit «des pédophiles, violeurs, meurtriers, trafiquants de drogue, incendiaires».

Il a rappelé que le locataire de la Maison Blanche avait proposé aux démocrates du Congrès, en vain, de donner un statut aux jeunes sans-papiers entrés sur le territoire américain avec leurs parents lorsqu'ils étaient enfants, en échange des moyens pour construire un mur à la frontière sud, l'une des ses principales promesses de campagne.

Quelque 200 manifestants, dont beaucoup de membres du clergé catholique et de militants pour les droits des immigrés, ont protesté contre la venue de M. Sessions. Une vingtaine a été arrêtée pour ne pas avoir obéi aux ordres de dispersion de la police.



Festival national du théâtre universitaire à Sétif

Une forte participation estudiantine remarquée

■ Le Festival national du théâtre universitaire de Sétif s'est ouvert avant-hier soir, en présence d'un public nombreux. Des artistes, des amateurs et des acteurs en herbe sont venus nombreux lors de cette soirée inaugurale pour assister aux pièces théâtrales programmées lors de cette 13^e édition.



Par Abla Selles

La 13^e édition du Festival national du théâtre universitaire de Sétif, ouverte avant-hier soir, a été marquée par une participation inédite de figures artistiques et férues du 4^e art parmi les étudiants. Tenu à la salle Mouloud-Kacem-Nait Belkacem de l'université Ferhat-Abbès (Sétif 1), la cérémonie d'ouverture a été marquée par un vibrant hommage rendu à la défunte étudiante Hakima-Farah Néchat, de l'université d'Oran, deux fois lauréate du grand prix du Festival national du théâtre universitaire, décédée en décembre 2017.

Des hommages ont été également rendus à l'artiste Mahieddine

Bouid de Batna, le poète Azzedine Djilaoudji de l'université de Bordj Bou-Arréridj et le dramaturge Djamel Guermi, entre autres, en présence de l'artiste Fatima Soltane du théâtre d'Annaba et d'autres figures théâtrales dont Mourad Bencheik, Nabil Benseka, Hamid Ait Hadj et le célèbre artiste Saïd Hillmi

Organisée à l'initiative de l'Office national des œuvres universitaires en collaboration avec les directions de la culture et de la jeunesse et sports, la maison de la culture Houari-Boumediène et le théâtre régional de la ville d'El Eulma (Sétif), plus de 300 étudiants participants représentant 20 délégations théâtrales de plusieurs universités du pays prennent part à ce rendez-vous culturel, ouvert en présences des autorités locales et des recteurs de l'université Ferhat-Abbès (Sétif 1), Mohamed-Lamine-Debaghine (Sétif 2), et plusieurs cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Devant se poursuivre jusqu'au 1er juillet prochain, la 13^e édition du Festival national du théâtre universitaire de Sétif propose quatorze spectacles en compétition officielle et six spectacles en hors-compétition, a indiqué à l'APS le commissaire de cette manifestation, Smail Inzarene.

A. S./APS

Regain d'intérêt pour la lecture à Tizi Ouzou

Plus de 6 400 adhérents à la bibliothèque municipale

La lecture semble reprendre ses droits dans la ville de Tizi Ouzou, à la faveur de l'ouverture de la bibliothèque principale de lecture publique (BPLP) sur le boulevard Stiti, lieu plus connu de l'ancien marché de gros.

En effet, le nombre d'adhérents à cette structure ne cesse de progresser d'une année à l'autre depuis sa mise en service fin 2016. Jusqu'à juin 2018, le nombre d'adhérents a atteint les 6 480 contre 763 durant le der-

nier trimestre 2016, selon les statistiques fournies par son responsable Hammas Mohamed. Les adhérents viennent de diverses catégories sociales, des étudiants (1 774), des lycéens (186), employés (132), collégiens (55), retraités (175), enseignants (23), élèves du primaire (7) et sans profession (4). Sa capacité d'accueil journalière est de 30 adhérents durant les horaires d'ouverture de 9h à 16h30 pour les enfants et jeunes-

se et de 9h à 19h pour les adultes, alors que pendant le mois de ramadhan elle reste ouverte de 22h à 00h. La BPLP assure des prêts de livres en interne mais aussi en extérieur, à raison de deux livres par semaine pour enfants et jeunes et trois livres pour les retraités, toujours selon le même responsable. La bibliothèque compte quelque 10 611 ouvrages en 18 527 exemplaires. L'adhésion à cette bibliothèque est gratuite,

même s'il est souhaitable d'instaurer des frais symboliques nécessaires à l'entretien des lieux, de l'avis de nombreux adhérents rencontrés sur les lieux. A noter que la BPLP abrite régulièrement des manifestations culturelles initiées par les différentes institutions et associations, au bonheur du public de Tizi Ouzou qui y assiste dans de conditions agréables de par les espaces qu'elle englobe.

Hamid M.

Institut Cervantès

Le tapis du M'zab et des bijoux targuis exposés au public

L'Institut culturel espagnol d'Alger «Cervantès» abrite, depuis mardi, une exposition de tapis, de bijoux et d'objets décoratifs. Initiée par l'Institut Cervantès en collaboration avec l'agence de tourisme Tinytours, cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 11 juillet prochain, a pour objectif de «consolider des passerelles de rapprochement culturel entre l'Algérie et l'Espagne et d'encourager les échanges entre les artistes et artisans des deux pays dans divers domaines de création», selon le directeur de

l'Institut, Antonio Gil De Carrasco.

A l'inauguration de cette exposition qui englobe une panoplie de tapis de la région de Ghardaïa et des bijoux targuis en argent, M. Gil a indiqué que les produits exposés donneront aux visiteurs une image globale de la diversité et de la richesse du patrimoine de la région.

La collection compte une soixantaine de tapis de différents modèles. Le responsable du stand des tapis, Benslimane, a relevé un recul du métier du tissage dans la région de

Ghardaïa durant la décennie noire, en raison de la rareté des touristes à cette époque.

Ces cinq dernières années, des démarches ont été entreprises pour relancer le tissage du tapis traditionnel, un métier qu'exercent les femmes à la maison, a-t-il indiqué.

L'exposition comprend également des bijoux en argent de la région des Touaregs, très appréciés par les visiteurs locaux et étrangers. Tous les produits exposés sont destinés à la vente.

M. K.

Patrimoine historique

Chantier culturel pour bientôt à Oran

Une nouvelle édition du Chantier culturel d'Oran, dédié au patrimoine historique, est prévue du 8 au 21 juillet prochain, a-t-on appris mardi auprès de l'association organisatrice «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

«Un programme riche en activités sera animé lors de cette rencontre visant à promouvoir les valeurs citoyennes à travers la bénévolat, les échanges et les découvertes», a déclaré à l'APS Assia Brahimi, chargée de la communication à «SDH».

L'association accueillera,

dans ce cadre, une cinquantaine de jeunes Algériens et étrangers au niveau de son siège implanté au cœur du quartier de Sidi El-Houari qui concentre à lui seul la majorité des sites et monuments du patrimoine historique d'Oran.

Le séjour culturel des participants coïncidera avec la réhabilitation du siège de l'association qui s'étend sur une superficie de 6 000 mètres carrés avec un ensemble architectural composé des Bains turcs et du premier hôpital du campement, construits respectivement en

1708 et 1838.

«Les stagiaires auront ainsi la possibilité d'apprendre et de pratiquer dans des ateliers techniques les métiers de la maçonnerie traditionnelle, la taille de pierre, le décapage et revêtement de murs, et l'entretien des espaces», ont indiqué les organisateurs.

Ces travaux seront accompagnés d'un programme culturel comprenant des visites de monuments, des ateliers en audiovisuel, des sorties à la plage, des soirées musicales et

des rencontres avec les habitants mettant à l'honneur l'hospitalité locale et la notion du «Vivre ensemble en paix», a-t-on souligné.

La protection et valorisation du patrimoine constitue la vocation majeure de l'association SDH qui s'est également illustrée, depuis sa création en 1991, par la création d'une école-chantier agréée par l'Etat pour la formation des jeunes aux métiers traditionnels de la construction.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre de Verdere Laâdi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Jeu 28 juin à 20h30 :

Concert de Tiken Jah Fakoly. La vente des billets (prix 2 500 DA) est ouverte depuis le 2 juin à la librairie «L'Arbre à dire» de Sidi Yahia. Tous les jours de 11h à 19h (sauf le vendredi).

Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 30 juin :

Exposition «10 ans de prix nationaux de l'artisanat», organisée par l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère de la Culture.

Cercle Frantz-Fanon (Alger)

Samedi 30 juin à partir de 14h30 :

L'écrivain Hamid Grine sera l'invité de «L'Heure du livre».

Librairie Kalimat (27, avenue Victor-Hugo, Alger)

Samedi 30 juin à 14h :

Belaid Abane signera son livre «Les Assises de la Soummam 60 ans après, quelles leçons ?», paru chez El Ibriz Editions.

Café littéraire Le Sous-Marin (67, Bd Krim-Belkacem, Témelyin, Alger)

Jeu 28 juin à 17h :

Conférence et exposition sur le Manifeste du parti communiste de Karl Marx et Friedrich Engels, par le militant et essayiste Hocine Bellaloufi.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture de l'artiste Aïssa Khelifi.

JM-2018 / 5^e journée

L'haltérophile Messaoui décroche une médaille de bronze

L'HALTÉROPHILIE algérienne a réussi à s'inscrire au tableau de médaille des Jeux méditerranéens-2018 de Tarragone (Espagne), grâce à la médaille de bronze de l'athlète Saddam Messaoui dans la catégorie des 94kg, remportée, mardi lors de la 5^e journée des joutes espagnoles. Saddam a gagné sa médaille, au mouvement arraché, avec une charge à 155kg, réussi au troisième essai, à un kilo de plus que l'Espagnol, Sanchez Lopez Manuel. A l'épaulé-jeté, l'haltérophile algérien a terminé à une excellente 4^e place avec 180kg, réussi au 1^{er} essai, avant d'échouer à deux reprises à soulever la charge de 186kg. Le podium de l'arraché a été complété par l'Égyptien Abdalla Ragab (165kg) et le Grec Iakovidis Theodoros (161kg). Cette médaille a réjoui Saddam Messaoui, médaillé d'argent des derniers championnats d'Afrique en 2017 à Maurice. «Je suis heureux de remporter cette consécration. Le concours était relevé face à l'expérimenté Égyptien que je connais bien, il détient les titres continentaux de la catégorie. J'ai rempli ma mission et il me reste maintenant d'autres échéances que je continuerais à préparer avec le même sérieux et abnégation», a déclaré Saddam Messaoui. La chance d'une autre médaille de bronze pour l'Algérie, qui se dessinait à l'horizon, n'a pas été saisie par l'athlète Mohamed Boudraa en lutte libre de la catégorie des 74kg. Boudraa a été battu en finale de repêchage pour le bronze par le Macédonien Mitrov Dejan (1-3). Autres satisfactions des Algériens sont à mettre à l'actif de la boxe qui a qualifié deux autres pugilistes aux quarts de finale, prévus jeudi en soirée. Il s'agit de Cheseddine Kramou, vainqueur du Serbe Gramosa

Damjan (4-1) chez les 64kg, et Mohamed Houmri, vainqueur de l'Espagnol Alejandro Camacho 4-1 dans la catégorie des 81kg. Ces qualifications s'ajoutent à celle d'Azzouz Boudia qui s'était qualifié pour les quarts chez les 75kg, aux dépens de l'Albanais Kajoshi Arjon (4-1). En tennis, les éliminatoires simples n'ont souri qu'à Mohamed Nazim Makhlouf qui a battu le Tunisien Anis Ghorbel 2-0 (7-5, 6-4), alors que ses coéquipiers ont tous été écartés dès les premiers tours. Yassamine Boudjadji, perdu face à la Bosnienne Nefisa Berberovic 0-2 (0-6, 0-6), Amira Benaissa face à la Grecque Anna Arkadianou 0-2 (0-6, 3-5) et Mohamed Hassen devant le Slovène Mike Urbanija 0-5 (1-6, 2-6). En double, le même chemin a été emprunté par le duo Benaissa-Boudjadji, éliminé par la paire portugaise Ines Murta-Lucia Quitero 0-2 (1-6, 2-6) et Ikhlef-Hassen écarté par le double espagnol Lopez Sanchez 0-2 (3-6, 2-6). La prestation des pongistes algériens lors de cette journée, la première pour le tennis de table, n'était pas meilleure avec la sortie prématurée, mais attendue, avec des défaites successives au tournoi du simple joué lors des ces JM-2018, en formule de poule. Sami Khrouf a réussi à remporter une victoire aux dépens du Chypriote Hristonov Angelov (4-1), après avoir perdu face à l'Italien Stoyanov Niaga Ivanov (0-4). Son compatriote Larbi Bouriah a enregistré deux revers, devant respectivement, l'Italien Razvan Bobocica et le Turc Ahmet Li (4-0). Chez les dames, Katia Kessaci a enregistré deux défaites, la première face à la championne d'Afrique égyptienne Dina Meshref (0-4) et la seconde devant la Portugaise Leila Oliveira (2-4).

Boxe arabe/championnat du monde Huit combats le 21 juillet à la salle Harcha

LA SALLE Harcha-Hacène (Alger) abritera, le 21 juillet prochain, le Championnat du monde de la boxe arabe qui comprendra huit combats amateurs, organisé conjointement par la Fédération internationale de boxe arabe (FIBA) et la Fédération algérienne de kick-boxing et full contact et sports assimilés, à l'occasion du 56^e anniversaire des fêtes de l'Indépendance et de la Jeunesse, a annoncé, le président de la FIBA, El-Hadi Essdiri. «Le Mondial d'Alger regroupera les meilleurs boxeurs d'Algérie et de Tunisie des deux sexes, qui s'affronteront dans huit combats de la catégorie des amateurs», a indiqué le président de l'instance internationale, lors d'une conférence de presse tenue mardi, au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger. Le programme de cette soirée de boxe arabe comprend ainsi trois combats comptant pour le Championnat du monde dans les catégories de poids plumes (57 kg), mi-moyens (65 kg) et mi-lourds (80 kg), trois combats

du championnat d'Afrique dans la catégorie de lourds (100 kg), mi-moyens (71 kg) et un combat féminin en coq (55 kg), un combat avec un titre arabe en jeu, dans la catégorie de lourds légers (82 kg) et un dernier combat du championnat méditerranéen en super-moyen (75 kg). Le premier responsable de cette instance a souligné que cette soirée prévue en juillet prochain vise à renforcer la place du noble art au niveau arabe, considéré comme le sport des peuples arabes. «Nous sommes obligés de mener cette discipline à un haut niveau», a-t-il déclaré, soulignant que son instance et la Fédération algérienne de kick-boxing et full-contact ont paraphé un accord de partenariat pour atteindre cet objectif. De son côté, le président de la Fédération algérienne de kick-boxing, Abbas Essaid, a déclaré que «sa fédération mettra tous les moyens humains et matériels pour la réussite de ce rendez-vous sportif», dont la réussite donnera lieu à d'autres tournois internationaux en Algérie. Par

La FAF intransigente Des clubs seront interdits de recrutement

■ La question des dettes de certains clubs des Ligues I et II refait encore surface avec des formations qui détiennent une lourde ardoise avec les salaires impayés des joueurs qui se chiffrent à des centaines de millions de centimes, voire des milliards.



Le Chabab est le club le plus endetté

Par Mahfoud M.

Le bureau fédéral de la FAF, qui a étudié la question lors de la dernière réunion, a été clair en ce sens qu'il interdit à tout club dont les dettes dépasseraient le milliard de centimes de recruter. Ceux qui ont déjà effectué un large recrutement alors que leurs anciens joueurs ont saisi la commission de règlement des litiges pour obtenir leur dû, devront annuler toutes ces opérations, sachant que la LFP ne les validera pas. La Ligue

n'accordera aucune licence aux clubs qui n'ont pas assaini leurs dettes et ces derniers seront mis devant leurs responsabilités. Il faut rappeler que le bras de fer entre le président de la FAF, Kheireddine Zetchi et celui de la LFP, Mahfoud Kerbadji, lors du mercato d'hiver, qui avait conduit à la destitution de l'ancien dirigeant de cette ligue est dû à ce problème de validation des recrues de certains clubs qui détiennent de grosses dettes. C'est dire que la Fédération sera intransigente et ne fera pas machine arrière sur ce dossier,

surtout que cela risque d'éclabousser le football national qui est déjà dans de beaux draps. Quatre clubs souffrent de ce problème de dettes, à savoir le CR Belouizdad, l'USM El Harrach, l'USM Blida l'US Biskra dont le montant dépasse largement le milliard de centimes. Ils devront faire tout leur possible pour réduire cette ardoise s'ils souhaitent avoir le quitus pour qualifier leurs nouvelles recrues, sinon ils seront dans l'impasse et ne pourront pas réussir à entamer la saison. Certaines de ces formations ont engagé des discussions avec des éléments qui ont déposé leurs dossiers au niveau de la commission de résolution des litiges pour arriver à un arrangement qui leur permettrait de s'extraire de cette situation difficile, mais le temps est compté pour elles et devront faire vite pour éviter des sanctions lourdes de conséquence.

M. M.

Havre AC Tanchot souhaite garder Ferhat

L'entraîneur du Havre AC (Ligue 2 française de football), Oswald Tanchot, a relevé la nécessité de conserver l'international algérien Zinedine Ferhat en vue de la saison prochaine, alors que le joueur est convoité par des clubs de l'élite. «Je compte sur Zinedine Ferhat. On ne peut pas se permettre de perdre notre meilleur passeur (20 passes). Maintenant, si le club estime qu'il s'y retrouve en fonction des offres, peut-être qu'il partira», a affirmé le coach du club normand, cité mardi par la presse locale. Ferhat (24 ans)

avait rejoint le doyen des clubs français en 2016 pour un contrat de trois ans en provenance de l'USM Alger (Ligue 1/Algérie). «Mais à ce jour, je construis mon équipe avec lui, tout comme avec Harold Moukoudi. Le seul titulaire qui nous quitte, c'est Jean-Philippe Mateta. Tous les autres font partie de l'aventure», a-t-il ajouté. Le milieu de terrain algérien, l'auteur d'une saison époustouflante (20 passes, 4 buts en 35 apparitions) est courtisé par deux clubs de Ligue 1 française : l'AS Saint Etienne et le FC

Nantes ainsi qu'en Liga avec l'Espanyol Barcelone. Il avait effectué son baptême du feu avec l'équipe nationale le 7 octobre 2017 lors de la défaite concédée par les Verts à Yaoundé face au Cameroun (2-0) en match comptant pour la 5e journée (Gr. B) des qualifications de la Coupe du monde 2018, lorsqu'il avait fait son apparition en cours de jeu. Le Havre a échoué à accéder en Ligue 1 française, en s'inclinant face à l'AC Ajaccio (2-2, aux t.a.b 3-5) en match de barrages de la Ligue 2.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Hadj 2018

Bouteflika octroie 1 000 livrets supplémentaires



PRÈS de 1 000 livrets Hadj-2018 supplémentaires ont été octroyés aux citoyens concernés par le Hadj-2018 au niveau de toutes les wilayas du pays, sur décision du Président Bouteflika, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur. «Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire informe les citoyens que mille livrets hadj supplémentaires ont été octroyés, sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au profit des citoyens concernés par le Hadj 2018, lesquels seront distribués sur l'ensemble des wilayas du pays», a noté la même source. R. N.

Société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA)

Coupure d'électricité à Baraki et Sidi Moussa vendredi et dimanche en raison de travaux

UNE COUPURE d'électricité est programmée le vendredi de minuit à 4h00 du matin et dimanche de minuit à 4h00 du matin et concernera les communes de Baraki et Sidi Moussa en raison de travaux sur le réseau de l'électricité haute tension, a indiqué hier un communiqué de la Direction de distribution de Gué de Constantine relevant de la Société de distribution

d'électricité et du gaz d'Alger (SDA). Cette coupure affectera les localités de 500 logements, 128 logements LPL, El-Merdja, Baraki Centre, Cité 2004 logements, Domaine Si Djafer, Haouch Meriem, Haouch Mihoub, Lamirrette, Dhimet, Hai El Houria, Hai Hamidi Boualem, Haouch Hamza, Lot Sbaiss et Route de Larbaa, précise la même source. B. R.

MDN

Trois bombes de confection artisanale détruites à Médéa et Boumerdès

TROIS BOMBES de confection artisanale ont été découvertes et détruites mardi dans les wilayas de Médéa et Boumerdès par des détachements de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'opérations de fouille et de ratissage distinctes à Médéa et Boumerdès, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit le 26 juin 2018, trois bombes de confection artisanale», a précisé la même source. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a appréhendé lors d'une patrouille menée près des frontières algéro-nigériennes, dans la zone d'In Afahlah à Djanet, onze orpailleurs à bord de deux véhicules tout-terrain, en possession de trois détecteurs de métaux, deux d'entre eux ont été neutralisés et un troisième a été blessé après avoir tenté de prendre la fuite et refuser d'obtempérer», a

ajouté le communiqué du MDN. Dans le même contexte, «d'autres détachements de l'ANP et de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Tamanrasset et In Guezzam, neuf contrebandiers et ont saisi 1,35 tonne de denrées alimentaires, deux véhicules tout-terrain, sept détecteurs de métaux et des équipements d'orpillage». «Par ailleurs, des gardes-côtes ont arrêté à El Tarf, quatre plongeurs sans autorisation et ont saisi 400 grammes de corail, des équipements de pêche illicite et des moyens de plongée sous-marine». S. H.

Interdiction de port de Short à Jijel



Louvis

Djalou@hotmail.com

Première apparition et première déclaration du nouveau DGSN

Mustapha Lahbiri : «Je suis un moudjahid qui reste au service du pays»

■ Nommé à la tête de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), Mustapha Lahbiri a fait, hier, sa première sortie médiatique.

Par Meriem Benchaouia

Le nouveau patron de la police algérienne, ancien responsable de la Protection civile, a fait hier sa première déclaration à la presse, lors d'une cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole de la santé militaire. Il a rappelé, à cet effet, son passé de «moudjahid qui reste toujours au service de l'Algérie». Il a affirmé que le plus important pour lui est «la loyauté et l'amour de la patrie». Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé mardi deux décrets, l'un mettant fin aux fonctions de M. Abdelghani Hamel en tant que Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), et l'autre portant nomination de M. Mustapha Lahbiri à la tête de ce



corps de sécurité, indique un communiqué de la présidence de la République. «Son excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a signé ce jour deux décrets, le premier mettant fin

aux fonctions de M. Abdelghani Hamel, en tant que Directeur général de la Sécurité nationale, et le second portant nomination de M. Mustapha El-Habiri à la tête de la DGSN» précise la même source. M. B.

APW de Tizi Ouzou

Incidents entre élus de la majorité et ceux de l'opposition

La session ordinaire de l'Assemblée Populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou, tenue hier, a été marquée par des incidents entre des élus du

Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et ceux du Front des forces socialistes (FFS). En effet, des échanges de propos musclés ont eu lieu entre

les deux parties au moment où le président de la commission des finances de l'APW allait procéder à la lecture du rapport, suite à la contestation des élus du RCD mettant en avant le non-respect de la loi relative à l'APW. Les élus des deux camps ont failli en arriver aux mains, n'était-ce la sagesse des uns et des autres. Le calme est vite revenu et les travaux de la session ont repris pour débattre de plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment le vote du budget supplémentaire 2018, la gestion de l'eau, les mesures de lutte contre les incendies... Hamid M.

Tlemcen

Saisie de 257 kg de kif en provenance des frontières Ouest

Les éléments de la sûreté de wilaya de Mansourah (Tlemcen) ont saisi 257 kilos de kif traité, selon la sûreté de wilaya. Agissant sur informations renseignant sur une tentative d'introduction d'une quantité de drogue à travers la bande fronta-

lière ouest, entre Beni Boussaid et Beni Snouss, les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire de la daïra de Mansourah ont saisi lundi cette quantité de kif. Cette quantité, transportée à dos de deux baudets, a été saisie en collabora-

tion avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la localité de «Ketaouet», dans la daïra de Beni Boussaid. Une enquête a été ouverte par les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire. R. Z.